

Les enjeux associés à l'exposition des enfants à la violence conjugale postséparation

Auteurs :

Pamela Alvarez-Lizotte, étudiante à la maîtrise

Geneviève Lessard, Ph.D.

Catherine Rossi, Ph.D.

Colloque 2015 de l'ARUC

Séparation parentale, recomposition familiale : Enjeux contemporains

Université Laval, 15 octobre 2015

Plan de la présentation

1. Présentation des concepts clés
 1. Violence conjugale postséparation
 2. Exposition des enfants à la violence conjugale postséparation
2. Enjeux de l'intervention psychosociale
 1. Collaboration entre les ressources d'aide
 2. Aide offerte aux mères et aux pères
3. Enjeux associés aux suivis judiciaires
 1. Ordonnances à la cour
 2. Accès et garde des enfants

Violence conjugale postséparation



Prévalence

- 170 000 Canadiens (32%) ont été victimes de violence conjugale postséparation entre 2004 et 2009 (Lindsay, 2014).
- La violence conjugale postséparation victimise davantage les femmes (36%) que les hommes (25%) (Lindsay, 2014).
- Les femmes rapportent être victimes d'actes de violence conjugale postséparation plus graves que les hommes (Lindsay, 2014).

Manifestations

Le contrôle coercitif (Johnson, 2008; Johnson, 2014; Stark, 2014).

- Exercé par les hommes dans la majorité des situations de violence conjugale (97%) impliquant un couple hétérosexuel (Johnson, 2014).
- Le contrôle : isolement, privation, exploitation, imposition de règles.
- La coercition : violence, intimidation, harcèlement, humiliation.

Manifestations

Les formes de violence conjugale postséparation :

- Violence sexuelle
- Violence spirituelle
- Violence économique
- Violence physique
- Violence verbale
- Violence psychologique

Manifestations

Avoir des enfants induit un contexte propice à la violence conjugale postséparation.

- L'accès et l'échange des enfants
- La garde des enfants : un moyen de contrôle
- L'utilisation des enfants pour exercer la violence

(Brownridge, 2006; Cleaver, Unell et Adgate, 2011; *Enquête sociale générale*, 2006; Holt, 2011; Lapierre, Lessard et Turcotte, 2004; Rinfret-Raynor *et al.*, 2008; Zeoli *et al.*, 2013)

Exposition des enfants à la violence conjugale postséparation



Prévalence et manifestations

- Exposition directe (ex. : voir, entendre, être victime ou participer à la violence)
 - 72% des répondants ayant des enfants et ayant subi des actes de violence conjugale postséparation rapportent que leurs enfants ont vu ou entendu une scène de violence (*Enquête sociale générale, 2009*).
- Exposition indirecte (ex. : constater les conséquences de la violence)

Conséquences pour les enfants

- Problèmes de sommeil
- Énurésie
- État dépressif
- Symptômes d'anxiété
- Comportements introvertis et extravertis
- Conséquences physiques
- Être tués
- Devenir orphelin

• Etc.

(Cleaver *et al.*, 2011; Dubé, 2011; Fujiwara, Okuyama et Izumi, 2012; Holt, 2011; Hotton, 2001; Lapierre *et al.*, 2004; Stanley, Miller et Foster, 2012; Tremblay *et al.*, 2012; Zeoli *et al.*, 2013)

Les enjeux de l'intervention psychosociale



REGROUPEMENT DES MAISONS POUR FEMMES
VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

*Les centres jeunesse
du Québec*

à cœur d'homme
Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence



FÉDÉRATION DES MAISONS
D'HÉBERGEMENT
POUR **FEMMES**

Collaboration entre les ressources d'aide

- Différents services psychosociaux peuvent être impliqués auprès de ces familles (Cleaver *et al.*, 2007) :
 - Les services pour les enfants exposés à la violence conjugale
 - Les services pour femmes victimes de violence conjugale
 - Les services pour hommes qui ont des comportements violents

Collaboration entre les ressources d'aide

Ces ressources se sont développées parallèlement (Hester, 2011), ce qui entraîne des défis pour la pratique.

- Différentes missions (Lowry & Trujillo, 2008)
- Différentes clientèles (Lowry & Trujillo, 2008)
- Différentes orientations théoriques en intervention
(Wendt, 2010)
- Différentes conceptualisations de la violence conjugale
(Wendt, 2010)
- Différentes stratégies pour venir en aide aux familles
(Wendt, 2010)

Collaboration entre les ressources d'aide

Défis supplémentaires :

- **La complexité des situations familiales** (Bromfield *et al.*, 2010; Cleaver *et al.*, 2007; Cleaver *et al.*, 2011; Fujiwara *et al.*, 2012; Holt, 2011; Zeoli *et al.*, 2013)
- **Perception d'inégalités dans les rapports de pouvoir** (Lessard *et al.*, 2006)

Collaboration entre les ressources d'aide

Ces défis sont susceptibles de nuire à :

- La collaboration entre les ressources
- La cohérence des actions entre les ressources
- La continuité des services

Collaboration entre les ressources d'aide

Que faire pour pallier à ces défis?

Favoriser le développement de modèles novateurs de concertation entre les ressources d'aide psychosociales

Pourquoi?

- Développer une analyse plus fine de la situation familiale (Drouin *et al.*, 2014)
- Améliorer l'offre de services aux familles (Drouin *et al.*, 2014; Cleaver *et al.*, 2007)
- Soutenir la pratique des intervenants (Drouin *et al.*, 2014)

Aide offerte aux mères et aux pères

- La violence conjugale et la séparation sont susceptibles d'affecter certaines habiletés parentales des :
 - *mères* victimes de violence conjugale
 - ex. : moins disponibles pour répondre aux besoins de l'enfant, maltraitance des enfants, etc.
 - *pères* ayant commis des actes de violence conjugale
 - ex. : attentes inappropriées envers l'enfant, prioriser leurs propres souhaits au détriment des besoins des enfants, maltraitance des enfants, etc.

(ex. : Bromfield *et al.*, 2010, Bourassa *et al.*, 2008; Cleaver *et al.*, 2011; Fujiwara *et al.*, 2012; Gibson-Davis, 2008; Landsford, 2009; Lapierre *et al.*, 2004; Zeoli *et al.*, 2013).

Aide offerte aux mères et aux pères

- Conséquences pour les enfants :
 - Besoins moins bien répondus par les parents
(Bromfield *et al.*, 2010)
 - Risque de compromettre la sécurité des enfants
(Cleaver *et al.*, 2011)

Que faire pour soutenir les enfants et leurs parents?

Travailler sur la maternité et la paternité.

En situation de violence conjugale, il n'est toutefois pas toujours simple d'y travailler...

Aide offerte aux mères et aux pères

L'intervention auprès des mères :

- Commencer par offrir une aide concrète (Fortin *et al.*, 2007).
 - Conseils sur le logement et la sécurité financière (Stanley *et al.*, 2012).
- En situation de concomitance entre la violence conjugale et d'autres problématiques :
 - Se référer à la pyramide de Maslow pour voir si les besoins de base des membres de la famille sont comblés (Bromfield *et al.*, 2010).

Aide offerte aux mères et aux pères

L'intervention auprès des pères :

- Les valeurs et normes sociales posent obstacle au travail sur la paternité (Bourassa *et al.*, 2014).
- Les pères ne reconnaissent pas toujours l'existence de la dynamique de violence conjugale et de ses conséquences sur la relation père-enfant (Bourassa *et al.*, 2014).
- Il importe de travailler **d'abord** sur la violence conjugale, et ensuite sur la paternité (Bourassa *et al.*, 2014; Bourassa *et al.*, 2008).
 - La sécurité des mères et des enfants doit être au centre des préoccupations en intervention (Bourassa *et al.*, 2014; Areán & Davis, 2007).

Les enjeux associés aux suivis judiciaires



Manque de cohérence entre les ordonnances

- Le phénomène de la violence conjugale postséparation n'existe pas en droit.
- Les institutions sociojudiciaires sont amenées à décomposer le phénomène en plusieurs sous-phénomènes :
 - La séparation
 - Les infractions à l'ordre public
 - Les atteintes à la sécurité et au développement de l'enfant

Manque de cohérence entre les ordonnances

Différentes instances sociojudiciaires peuvent donc être impliquées :

- Droit de la famille (séparation)
- Droit criminel et pénal (infraction à l'ordre public)
- Protection de la jeunesse (atteinte à la sécurité et au développement de l'enfant)

Manque de cohérence entre les ordonnances

Ces trois « systèmes » diffèrent en regard de leur(s) :

- Mandats
- Procédures
- Normes de preuve
- Culture
- Raisons d'être

Manque de cohérence entre les ordonnances

La communication entre les différentes instances est difficile (Gouvernement du Canada, 2013a).

- Les tribunaux ne savent pas toujours que (Gouvernement du Québec, 2013b) :
 - plusieurs instances sont impliquées auprès d'une famille.
 - des ordonnances ont été faites dans un autre tribunal.

Manque de cohérence entre les ordonnances

La communication entre les différentes instances est difficile (Gouvernement du Canada, 2013a).

- La transmission d'informations entre les instances n'est pas toujours simple pour les familles (Gouvernement du Canada, 2013b) :
 - Méconnaissance du système judiciaire
 - Les familles ne sont pas toutes représentées.
 - Implication de plusieurs avocats auprès d'une famille
 - Choix de ne pas transmettre certains renseignements

Manque de cohérence entre les ordonnances

Conséquences:

- Manque de cohérence entre les ordonnances reçues ou entre les décisions de justice rendues (Gouvernement du Canada, 2013a).
 - La violence conjugale peut être reconnue par certaines institutions, mais pas par d'autres.
 - La sécurité des femmes et des enfants peut être compromise.
 - Ex : Allan Schoenborn a été l'auteur du meurtre de ses trois enfants en Colombie-Britannique le 6 avril 2008 (Representative for children and youth, 2012).

Jugements de garde et d'accès aux enfants

Il est difficile de faire des jugements de garde et d'accès lorsqu'il y a des allégations de violence conjugale pour différentes raisons :

- Vision divergente des parties (Jaffe, Crook et Bala, 2009)
- Inconsistance des informations collatérales (Jaffe *et al.*, 2009)
- Défense des droits des enfants et de ceux des parents (Bala *et al.*, 1998)
- Dépistage difficile de la violence conjugale (Johnson, 2008; Stark, 2014)
 - Degré de connaissances et de formations en violence conjugale qui diffère (Jaffe *et al.*, 2009)

Conclusion

- Essentiel de démystifier l'existence du phénomène de la violence conjugale postséparation
- Nécessaire de faire davantage de recherche sur l'exposition des enfants à la violence conjugale postséparation
- Important de développer et d'évaluer des modèles novateurs de concertation
 - Impliquer les intervenants psychosociaux et les acteurs du système judiciaire
- Crucial de soutenir les mères et les pères dans leur rôle parental

Références

- Areán, J. C. et L. Davis (2007). « Working with fathers in batterer intervention programs », dans J. L. Edelson *et al.* (dir.), *Parenting by men who batter : new directions for assessment and intervention*, New York, Oxford university press, p. 118-130.
- Bala, N.M.C., L.D. Bertrand, J. Paetsch, B.M. Knoppers, J.P. Hornick, J.F. Noel, L. Boudreau et S.W. Miklas (1998). *La violence entre les conjoints associée aux différends relatifs à la garde des enfants et au droit d'accès : Recommandations visant une réforme*, Ottawa, Condition féminine Canada.
- Bourassa, C., J. Robinson, G. Lessard, P. Turcotte, C. Lavergne, D. Damant et C. Flynn (2008). « La maternité et la paternité en contexte de violence conjugale », dans C. Parent *et al.* (dir.), *Visages multiples de la parentalité*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 321-360.
- Bourassa, C., M. Labarre, P. Turcotte, G. Lessard et N. Létourneau (2014). « Violence conjugale et paternité : les défis de l'intervention sociale », *Service social*, vol. 60, n° 1, p. 72-89.
- Bromfield, L., A. Lamont, R. Parker et B. Horsfall (2010). « Issues for the safety and wellbeing of children in families with multiple and complex problems. The co-occurrence of domestic violence, parental substance misuse, and mental health problems », *NCPC issues*, vol. 33, p. 1-24.
- Brownridge, D.A. (2006). « Violence against women post-separation », *Aggression and violent behavior*, vol. 11, n° 5, p. 514-530.

Références

Cleaver, H., D. Nicholson, S. Tarr et D. Cleaver (2007). *Child protection, domestic violence and parental substance misuse. Family experiences and effective practice*, Londres, Jessica Kingsley Publishers.

Cleaver, H., I. Unell et J. Aldgate (2011). *Children's needs - Parenting capacity. Child abuse : parental mental illness, learning disability, substance misuse and domestic violence*, Londres, The stationery office.

Drouin, M-E, A.-S. Germain, P. Alvarez-Lizotte, Y. Alcedo, R. Delisle, M.-F. Godin, J. Ménard, V. Meunier, M. St-Laurent, M. Trottier, G. Lessard et P. Turcotte (2014). *Guide d'implantation pour une pratique concertée en violence conjugale et en maltraitance : agir ensemble pour le mieux-être des enfants*, Québec, Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.

Dubé, M. (2011). « Enfants exposés à l'homicide conjugal, quelques éléments de réflexion », *La revue internationale de l'éducation familiale*, vol. 29, n° 1, p. 107-122.

Dubé, M., M.-C. Lambert et N. Maillé (2012). *La violence conjugale post-séparation : une situation bien réelle*, Montréal, Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes et Assistance aux femmes de Montréal Inc.

Références

- Fortin, A., I. Côté, S. Rousseau et M. Dubé (2007). *Soutenir les mères pour prévenir les effets néfastes de la violence conjugale chez les enfants. Guide pour les intervenantes des maisons d'aide et d'hébergement*, Montréal, Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.
- Fujiwara, T., M. Okuyama et M. Izumi (2012). « Factors that contribute to the improvement in maternal parenting after separation from a violent husband or partner », *Journal of interpersonal violence*, vol. 27, n° 2, p. 380-395.
- Gibson-Davis, C. (2008). « Family structure effects on maternal and paternal parenting in low-income families », *Journal of marriage and family*, vol. 70, p. 452-465.
- Gouvernement du Canada (2013a). *Établir les liens dans les cas de violence familiale : Collaboration entre les systèmes de droits de la famille, de protection de la jeunesse et de justice pénale (Résumé)*, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada.
- Gouvernement du Canada (2013b). *Établir les liens dans les cas de violence familiale : Collaboration entre les systèmes de droit de la famille, de protection de la jeunesse et de justice pénale (Volume 1)*, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada.

Références

- Hester, M. (2011). « The three planet model : towards an understanding of contradictions in approaches to women and children's safety in contexts of domestic violence », *British Journal of Social Work*, vol. 41, p. 837-853.
- Holt, S. (2011). « Domestic abuse and child contact : positioning children in the decision-making process, *Child care in practice*, vol. 17, n° 4, p. 327-346.
- Hotton, T. (2001). La violence conjugale après la séparation, *Juristat*, vol. 21, n° 7, p. 1-20.
- Jaffe, P. G., C.V. Crooks et N. Bala (2009). « A framework for adressing allegations of domestic violence in child custody disputes, *Journal of child custody*, vol. 6, p. 169-188.
- Johnson, M.P. (2008). *A typology of domestic violence: intimate terrorism, violent resistance, and situational couple violence*, Boston, Northeastern university press.
- Johnson, M.P. (2014). « Les types de violence familiale », dans M. Rinfret-Raynor *et al.* (dir.), *Violences envers les femmes : Réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 15-32.
- Landsford, J. E. (2009). « Parental divorce and children's adjustment », *Perspective on psychological science*, vol. 4, n° 2, p140-152.

Références

- Lapierre, S., G. Lessard et D. Turcotte (2004). « La séparation dans un contexte de violence conjugale : quels sont les défis pour l'intervention auprès des enfants », dans M.-C. Saint-Jacques *et al.* (dir.), *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale : bilan d'une réalité complexe et pistes d'actions*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 195-216.
- Lessard, G. et C. Chamberland (2003). « Agir auprès des familles où il y a de la violence conjugale et de la violence parentale », dans C. Chamberland (dir.), *Violence parentale et violence conjugale : des réalités plurielles, multidimensionnelles et interreliées*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p.275-318.
- Lessard, G., C. Lavergne, C. Chamberland, D. Damant et D. Turcotte (2006). « Conditions for resolving controversies between social actors in domestic violence and youth protection services : toward innovative collaborative practices », *Children & youth services review*, vol. 28, n° 5, p. 511-534.
- Lindsay, M. (2014). *Actes de violence perpétrés par des ex-conjoints au Canada*, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada.
- Lowry, M. et O. Trujillo (2008). *Cross-system dialogue. An effective strategy to promote communication between the domestic violence community, child welfare system, and the courts*, Reno, National council of juvenile and family court judges.

Références

- Representative for children and youth (2012). *Honouring Kaitlynn, Max and Cordon. Make their voices heard now*, Victoria, Representative for children and youth.
- Rinfret-Raynor, M., M. Dubé, C. Drouin, M. Maillé et E. Harper (2008). « Violence conjugale postséparation en contexte d'exercice de droits d'accès aux enfants », dans S. Arcand *et al.* (dir.), *Violences faites aux femmes*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, p. 185-207.
- Stanley, N., P. Miller et H.R. Foster (2012). « Engaging with children's and parents' perspectives on domestic violence », *Child and family social work*, vol. 17, p. 192-201.
- Stark, E. (2014). « Une re-présentation des femmes battues. Contrôle coercitif et défense de la liberté », dans M. Rinfret-Raynor *et al.* (dir), *Violences envers les femmes : Réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 33-52.
- Tremblay, G., A. Delome, C. Ménard, É. Rochette, G. Côté, G. Martel, J. Lepage, M. Monastesse, M. Fréchette, M. Trépanier, M. Hamel, M. Lavallée, M. Dubé, S. Gagnon et S. Nadeau (2012). *Rapport du comité d'experts sur les homicides intrafamiliaux*, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux.

Références

Wendt, S. (2010). « Building and sustaining local co-ordination : an Australian rural community responds to domestic and family violence », *British journal of social work*, vol. 40, n° 1, p. 44-62.

Zeoli, A.M., E.A. Rivera, C.M. Sullivan et S. Kubiak (2013). « Post-separation abuse of women and their children : boundary-setting and family court utilization among victimized mothers », *Journal of family violence*, vol. 28, p. 547-560.